Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF

31 mars 2025

Placements | AGF

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2025, le rendement des actions de série OPC de la Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF (le « Fonds ») s'est établi à -4,4 % (après déduction des charges), tandis que l'indice Bloomberg Canada Aggregate et l'indice de référence mixte ont respectivement affiché un résultat de 1,9 % et de 2,7 %. L'indice de référence mixte est composé à 65 % de l'indice MSCI World Net et à 35 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate (couverture en $CAN). Le rendement des autres séries est presque identique à celui des actions de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le Fonds détient des parts de série I du Fonds mondial équilibré Investissement durable AGF (le « fonds sous-jacent »), un fonds géré par Placements AGF Inc. (« PAGF »). L'analyse ci-après concerne les rendements des parts de série OPC du fonds sous-jacent. Le rendement des parts de série I est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Le fonds sous-jacent pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient, conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement.

La performance du Fonds a été inférieure à celle de l'indice Bloomberg Canada Aggregate principalement du fait de la sélection des actions du fonds sous-jacent et des effets négatifs du change. Dans la composante actions, la sélection des titres dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information a eu le plus grand effet négatif. Cet effet négatif a été légèrement compensé par la sélection des titres dans les produits de première nécessité et l'énergie, facteur qui a favorisé la performance. En ce qui concerne la répartition de l'actif, la sous-pondération des produits financiers et la surpondération des matériaux dans le fonds sous-jacent ont nui le plus au rendement, tandis que la sous-pondération des soins de santé et des technologies de l'information a été le moteur de la performance relative.

La performance du Fonds a été inférieure à celle de l'indice de référence mixte principalement du fait de la sélection des actions du fonds sous-jacent et des effets négatifs du change. Dans la composante actions, la sélection des titres dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information a été le frein principal à la performance relative du fonds sous-jacent. Cet effet négatif a été légèrement compensé par la sélection des titres dans les produits de première nécessité et l'énergie, facteur qui a favorisé la performance. Dans la composante titres à revenu fixe, la sélection des titres du fonds sous-jacent en obligations d'État et en obligations de sociétés ainsi que les effets positifs du change ont contribué à la performance globale.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du fonds sous-jacent n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Le fonds sous-jacent a conclu des contrats de change à terme au cours de la période. Au 31 mars 2025, il avait une position acheteur en dollars canadiens et une position vendeur en euros, en yens japonais, en franc suisse et en dollars américains pour couvrir son risque de change.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 5 M$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 4 M$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Les séries du Fonds ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs depuis le 5 juillet 2023. Le Fonds reste ouvert aux investisseurs actuels, y compris ceux qui ont souscrit à des plans d'investissement systématique.

Événements récents

Les résultats de l'ensemble des marchés des actions ont été contrastés au cours de la période, car de nombreux événements macroéconomiques et géopolitiques ont pesé sur l'évolution des marchés. Les investisseurs sont généralement restés optimistes durant la première moitié de la période, en raison de la croissance économique résiliente aux États-Unis et des anticipations de politiques favorables aux entreprises de la nouvelle administration Trump. Toutefois, au début de 2025, les tarifs douaniers envisagés pour certains des principaux partenaires commerciaux des États-Unis ont suscité des craintes quant à un ralentissement de la croissance mondiale. En 2025, de nombreuses banques centrales ont adopté une approche plus prudente quant à la politique monétaire en raison de l'incertitude économique, alors que la plupart d'entre elles avaient commencé à réduire les taux au deuxième semestre de 2024. Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont provoqué une hausse de la volatilité sur de nombreux marchés des produits de base, surtout dans le secteur de l'énergie. Les marchés obligataires mondiaux ont enregistré des performances négatives en raison de la hausse des rendements des valeurs du Trésor dans un contexte de persistance de l'inflation et de résilience des conditions économiques.

À la suite de l'investiture du président Trump en janvier 2025, la nouvelle administration a rapidement apporté des changements d'envergure aux politiques commerciales et budgétaires. Elle a notamment imposé des tarifs douaniers allant jusqu'à 25,0 % à presque tous ses partenaires commerciaux et lancé le département de l'efficacité gouvernementale (Department of Government Efficiency).

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

Malgré une série d'exceptions et de reports initiaux aux possibles tarifs douaniers, le Canada, la Chine et l'Union européenne ont annoncé des droits de douane de rétorsion, menant à une hausse des inquiétudes quant à un déclenchement d'un conflit commercial à grande échelle qui aurait une incidence sur la croissance mondiale.

En ce qui concerne les marchés des titres à revenu fixe, les obligations mondiales de catégorie investissement ont affiché des rendements négatifs au cours de la période. Cependant, les obligations mondiales à rendement élevé ont réalisé des rendements légèrement positifs dans un contexte de diminution générale de l'inflation (à l'exception des États-Unis) et de croissance supérieure aux attentes sur certains marchés, tandis que les prêts ont été la catégorie d'actifs la plus performante grâce à la hausse des taux des valeurs du Trésor. Les écarts de taux se sont élargis au cours de la période, et la plupart des catégories d'obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations d'État, les obligations à rendement élevé ayant surpassé celles des actifs moins risqués et plus sensibles aux variations de taux.

Aux États-Unis, l'inflation publiée a augmenté de façon constante pendant la majeure partie de la période et elle a atteint 3,0 % en glissement annuel en janvier 2025, avant de diminuer à 2,8 % en février. Cependant, l'inflation sous-jacente a ralenti, s'établissant à 3,1 % en février, soit le niveau le plus bas depuis avril 2021, et en deçà des attentes du marché de 3,2 %. Le taux de chômage a augmenté pour atteindre 4,2 % en mars 2025, le niveau le plus élevé depuis novembre 2024, et légèrement au-dessus des attentes du marché de 4,1 %. La Réserve fédérale américaine (Fed) a réduit les taux d'intérêt de 0,25 % à ses réunions de novembre et de décembre 2024, mais elle a maintenu son taux directeur à l'intérieur d'une fourchette de 4,25 % à 4,50 % lors de sa réunion de mars 2025, poursuivant ainsi la pause de son cycle de baisse de taux commencée en janvier. Les décideurs ont toutefois fait part de leurs craintes concernant la hausse importante de l'incertitude entourant les perspectives économiques, et bon nombre d'entre eux s'attendent toujours à au moins deux baisses de taux d'intérêt en 2025. L'économie américaine a réalisé une croissance annualisée de 2,4 % au dernier trimestre de 2024, principalement en raison de la solidité des dépenses de consommation personnelle, tandis que les prévisions à l'égard du produit intérieur brut au premier trimestre se sont assombries en raison de l'incertitude commerciale. L'indice du dollar américain (DXY) s'est nettement renforcé entre octobre 2024 et janvier 2025, soutenu par des conditions économiques résilientes, mais a reculé par la suite, l'économie ayant commencé à montrer des signes de ralentissement. Dans l'ensemble, l'indice DXY a légèrement progressé au cours de la période.

Les rendements des obligations du Trésor des États-Unis ont été volatils au cours de la période, les marchés ayant ajusté leurs attentes quant au nombre de baisses de taux à venir en 2025, qui dépendait de l'inflation et d'autres indicateurs économiques, ainsi que de l'évolution de la conjoncture en matière de tarifs douaniers. Au cours de la période, le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans a d'abord augmenté, passant de 3,78 % à un sommet de 4,80 % en janvier 2025, mais a terminé la période à 4,23 %, les perspectives économiques ayant commencé à s'atténuer. Le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 2 ans a aussi augmenté, passant de 3,66 % à 4,40 % en janvier, mais a terminé la période à 3,89 %.

Les marchés des actions américains ont été volatils pendant la période, l'indice S&P 500 ayant enregistré une croissance de plus de 4,0 % en dollars canadiens. Les produits financiers, l'énergie et les services de communication sont les secteurs qui ont été les plus rentables, tandis que les matériaux et les technologies de l'information ont été les moins performants, affichant des pertes pour la période. Les marchés des capitaux ont progressé après les élections américaines de novembre du fait des attentes d'une baisse des impôts et d'une réglementation favorable aux entreprises. Cependant, le durcissement du ton de la Fed et la prise de bénéfices par les investisseurs ont déclenché une vente massive en décembre 2024. Les actions américaines ont tout de même réalisé de solides rendements au quatrième trimestre civil de 2024, favorisées par la performance des actions à grande capitalisation. Au premier trimestre civil de 2025, les données économiques inégales et l'incertitude quant aux tarifs douaniers ont suscité une aversion pour le risque. L'inversion de la courbe des taux a sonné l'alarme quant à un possible ralentissement économique, ce qui indique une hausse des risques de récession anticipés par le marché à court terme. Les volumes de négociation ont connu une croissance constante au cours du premier trimestre civil de 2025, malgré la volatilité de la progression des marchés des actions.

Au Canada, l'inflation publiée a bondi pour atteindre 2,6 % en glissement annuel en février 2025, soit le niveau le plus élevé en huit mois, ce qui est supérieur aux prévisions de 2,5 % de la Banque du Canada (BdC). Cette hausse est principalement attribuable à la fin du congé de taxe sur les produits et services et de taxe de vente harmonisée au milieu de la période, laquelle a entraîné de fortes hausses du prix des produits admissibles. L'inflation sous-jacente a aussi augmenté, passant de 1,7 % en octobre 2024 à 2,7 % en février 2025. Le taux de chômage était de 6,7 % en mars 2025, soit une hausse comparativement à 6,6 % en octobre 2024, ce qui correspond aux attentes du marché.

Malgré la hausse de l'inflation, la BdC a réduit son taux directeur de 1,50 % au cours de la période, pour le porter à 2,75 % lors de sa réunion de mars 2025. La banque centrale a abaissé les taux d'intérêt de 0,50 % en octobre et en décembre 2024, puis de 0,25 % en janvier et en mars 2025. En outre, la BdC a affirmé que l'économie du pays a enregistré une croissance supérieure aux attentes au cours du dernier trimestre de 2024, soutenue par les baisses de taux précédentes. Toutefois, la croissance au premier trimestre de 2025 devrait ralentir en raison de l'escalade des tensions commerciales avec les États-Unis.

La Banque centrale européenne (BCE) a également abaissé ses trois taux directeurs de 0,25 % lors de chacune de ses réunions d'octobre et décembre 2024 et de janvier et mars 2025, ramenant le taux d'intérêt de la facilité de dépôt à 2,50 %, le taux de refinancement principal à 2,65 % et le taux de prêt marginal à 2,90 %. La BCE a reconnu que la politique monétaire était devenue nettement plus souple afin de réduire les coûts d'emprunt pour les entreprises et les ménages. L'inflation des prix à la consommation dans la zone euro a augmenté au cours de la période, atteignant un sommet à 2,5 % en janvier 2025 avant de retomber à 2,2 % en mars. Parallèlement, les prix à la consommation de base ont ralenti, passant de 2,7 % en octobre 2024 à 2,4 % en mars. En ce qui concerne les plus grandes économies de la région, l'inflation a augmenté en Allemagne, en Espagne et en Italie au cours de la période, tandis qu'elle a diminué en France.

Les marchés émergents ont été à la traîne des marchés développés pendant la période. Les risques liés aux tarifs douaniers imposés par l'administration Trump et la vigueur du dollar ont eu une incidence négative sur les actions des marchés émergents. Au cours de la période, l'économie chinoise a été confrontée à des tensions commerciales et à des difficultés intérieures continues, mais les sociétés technologiques de ce pays se sont démarquées, particulièrement DeepSeek, signe de l'influence accrue de la Chine sur les technologies mondiales.

En novembre 2024, le Département américain de l'énergie a dévoilé son tout premier plan détaillé national visant à permettre au secteur manufacturier de tirer parti de l'énergie propre, ce qui favorisera la croissance de ce secteur aux États-Unis.

En janvier 2025, l'Alliance climatique des États-Unis, groupe bipartite composé de 24 gouverneurs d'État, a envoyé une lettre au secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette lettre réitérait l'attachement de l'Alliance à l'Accord de Paris, nonobstant la décision du président Trump de se retirer de cet accord. Elle précisait également que les membres sont en voie d'atteindre leur objectif climatique à court terme de réduire les émissions collectives nettes de gaz à effet de serre de 26,0 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2025. Toutefois, en février, le président Trump a publié un décret présidentiel intitulé *Unleashing American Energy* (« Libérer l'énergie américaine »), ordonnant au gouvernement fédéral de mettre fin à l'affectation de fonds visés par les lois *Inflation Reduction Act* et *Infrastructure Investment and Jobs Act*.

En février, plusieurs États américains, dont le Colorado, l'Illinois, le Maine, le New Jersey et New York, ont présenté de nouveaux projets de loi sur les informations à fournir en matière de lutte contre les changements climatiques. La Commission européenne a présenté un projet de loi « omnibus », qui comprend des révisions substantielles de la directive en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. En outre, la Commission européenne a dévoilé sa proposition de « Pacte pour une industrie propre », destinée à accélérer les efforts de décarbonisation et à soutenir les secteurs liés aux technologies propres.

Le gouvernement suisse s'est également fixé un nouvel objectif climatique, soit une réduction de 65,0 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 par rapport au niveau de 1990. Cette initiative sera mise en œuvre au moyen d'un budget d'émissions pour la période allant de 2031 à 2035. Cet objectif fait partie de la deuxième contribution déterminée au niveau national de la Suisse, comme il est indiqué dans l'Accord de Paris, et est conforme à la *Loi sur le climat et l'innovation* du pays.

Malgré un ralentissement généralisé des investissements en lien avec ce thème et une faible confiance des investisseurs en ce qui concerne les secteurs de croissance par rapport au niveau historique, la transition énergétique devrait se poursuivre. La transition vers des systèmes énergétiques propres et résilients est attribuable à des forces structurelles allant au-delà des cycles du marché, soit le besoin urgent de s'adapter aux changements climatiques, la sécurité énergétique et l'innovation technologique. Partout dans le monde, les gouvernements et les entreprises priorisent la décarbonisation et la modernisation des réseaux en réponse aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la hausse et à la volatilité des coûts de l'énergie et à l'instabilité géopolitique. Ces pressions créent de véritables occasions dans des domaines comme l'électrification, la résilience des réseaux et les infrastructures résilientes face aux changements climatiques. À mesure que les risques climatiques s'intensifient, les investissements dans des solutions énergétiques durables sont de plus en plus considérés comme étant une nécessité et non un choix, ce qui soutient la transition énergétique à long terme.

En dépit des récentes difficultés, le gestionnaire de portefeuille demeure optimiste quant aux perspectives à long terme. Les rendements des obligations d'État étant près de leurs plus hauts niveaux des deux dernières décennies sur toute la courbe des taux aux États-Unis et au Canada, le gestionnaire de portefeuille estime que le contexte des taux d'intérêt dans les deux pays devrait continuer d'offrir un profil risque-rendement intéressant pour les investisseurs, et demeure optimiste à l'égard des perspectives des titres à revenu fixe en 2025. De plus, il considère que les titres à revenu fixe constituent une couverture efficace de l'exposition aux actions. Les taux d'inflation étant inférieurs à 3,0 % dans la plupart des marchés développés, y compris aux États-Unis et au Canada, le gestionnaire de portefeuille croit que la corrélation inverse historique entre les obligations et les actions pourrait refaire surface.

Depuis le 1er octobre 2024, PAGF paie toutes les charges d'exploitation du Fonds (à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent) en échange de frais d'administration à taux fixe annuels imputés aux séries concernées du Fonds et, en retour, les frais d'administration pour les services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts ont été éliminés. L'adoption des frais d'administration à taux fixe a été approuvée par les porteurs de titres du Fonds lors de l'assemblée des porteurs de titres tenue le 12 juin 2024.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Le Fonds a également conclu un contrat de conseils en placement avec PAGF et AGF Investments LLC. AGF Investments LLC agit en tant que conseiller en placement du Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de conseils en placement, le Fonds (sauf pour les actions de séries I, O, Q et W, le cas échéant) paie des frais de gestion et de conseil qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série. Le Fonds a payé des frais de gestion et de conseil d'environ 165 000 $ pendant le semestre clos le 31 mars 2025.

PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds (à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent) et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés aux actions de séries OPC, F, FV, I, T et V du Fonds, le cas échéant, qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 2 000 $ pendant le semestre clos le 31 mars 2025.

PAGF et AGF Investments LLC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'éclosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2025 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actions de série OPC – actif net par action[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 ($)	30 sept. 2024 ($)	30 sept. 2023 ($)	30 sept. 2022 ($)	30 sept. 2021 ($)	30 sept. 2020 ($)
Actif net à l'ouverture de la période[1)]	**11,30**	**9,77**	**9,61**	**12,11**	**10,99**	**10,50**
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,25	0,17	0,00	0,13	1,49	0,42
Total des charges	(0,12)	(0,23)	(0,21)	(0,24)	(0,29)	(0,30)
Gains (pertes) réalisés	0,01	(0,16)	(0,25)	(0,08)	0,07	0,03
Gains (pertes) latents	(0,59)	1,83	0,65	(2,40)	(0,16)	0,31
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2)]	**(0,45)**	**1,61**	**0,19**	**(2,59)**	**1,11**	**0,46**
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	(0,06)	–	–	–	–
Gains en capital	–	(0,01)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales[3)]	**–**	**(0,07)**		**–**	**–**	**–**
Actif net à la clôture de la période[4)]	**10,81**	**11,30**	**9,77**	**9,61**	**12,11**	**10,99**

Actions de série OPC – ratios et données supplémentaires[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de $)	13 440	16 777	17 592	18 268	19 136	15 707
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	1 244	1 484	1 801	1 901	1 580	1 430
Ratio des frais de gestion[5)]	2,31 %	2,30 %	2,30 %	2,30 %	2,67 %	2,94 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions[6)]	2,31 %	2,67 %	2,59 %	2,56 %	2,84 %	3,04 %
Ratio des frais d'opérations[7)]	0,07 %	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,16 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille[8)]	2,23 %	2,35 %	4,74 %	11,53 %	10,02 %	9,49 %
Valeur liquidative par action	10,81	11,30	9,77	9,61	12,11	10,99

Actions de série F – actif net par action[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 ($)	30 sept. 2024 ($)	30 sept. 2023 ($)	30 sept. 2022 ($)	30 sept. 2021 ($)	30 sept. 2020 ($)
Actif net à l'ouverture de la période[1)]	**13,94**	**11,91**	**11,59**	**14,45**	**12,94**	**12,21**
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,29	0,20	0,00	0,14	1,71	0,49
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,13)	(0,13)	(0,18)	(0,18)
Gains (pertes) réalisés	0,01	(0,18)	(0,30)	(0,12)	0,09	0,04
Gains (pertes) latents	(0,77)	2,22	0,76	(2,78)	(0,19)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2)]	**(0,54)**	**2,10**	**0,33**	**(2,89)**	**1,43**	**0,57**
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	(0,07)	–	–	–	–
Gains en capital	–	(0,01)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales[3)]	**–**	**(0,08)**	**–**	**–**	**–**	**–**
Actif net à la clôture de la période[4)]	**13,40**	**13,94**	**11,91**	**11,59**	**14,45**	**12,94**

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF
(CATÉGORIE DU GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITÉE)

Actions de série F – ratios et données supplémentaires[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de $)	3 876	4 294	3 084	3 123	2 315	1 635
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	289	308	259	269	160	126
Ratio des frais de gestion[5)]	1,21 %	1,20 %	1,20 %	1,20 %	1,43 %	1,57 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions[6)]	1,21 %	1,54 %	1,56 %	1,54 %	1,61 %	1,63 %
Ratio des frais d'opérations[7)]	0,07 %	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,16 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille[8)]	2,23 %	2,35 %	4,74 %	11,53 %	10,02 %	9,49 %
Valeur liquidative par action	13,40	13,94	11,91	11,59	14,45	12,94

Actions de série Q – actif net par action[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 ($)	30 sept. 2024 ($)	30 sept. 2023 ($)	30 sept. 2022 ($)	30 sept. 2021 ($)	30 sept. 2020 ($)
Actif net à l'ouverture de la période[1)]	**18,39**	**15,56**	**14,98**	**18,49**	**16,35**	**15,20**
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,39	0,30	0,00	0,21	2,27	0,62
Total des charges	(0,00)	–	–	–	–	–
Gains (pertes) réalisés	0,02	(0,26)	(0,38)	(0,11)	0,11	0,05
Gains (pertes) latents	(0,99)	2,95	1,09	(3,48)	(0,22)	0,48
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2)]	**(0,58)**	**2,99**	**0,71**	**(3,38)**	**2,16**	**1,15**
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	(0,10)	–	–	–	–
Gains en capital	–	(0,01)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales[3)]	**–**	**(0,11)**	**–**	**–**	**–**	**–**
Actif net à la clôture de la période[4)]	**17,77**	**18,39**	**15,56**	**14,98**	**18,49**	**16,35**

Actions de série Q – ratios et données supplémentaires[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de $)	10 161	12 453	13 890	16 604	24 121	22 667
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	572	677	893	1 108	1 305	1 387
Ratio des frais de gestion[5)]	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions[6)]	0,00 %	0,30 %	0,23 %	0,21 %	0,22 %	0,23 %
Ratio des frais d'opérations[7)]	0,07 %	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,16 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille[8)]	2,23 %	2,35 %	4,74 %	11,53 %	10,02 %	9,49 %
Valeur liquidative par action	17,77	18,39	15,56	14,98	18,49	16,35

Actions de série W – actif net par action[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 ($)	30 sept. 2024 ($)	30 sept. 2023 ($)	30 sept. 2022 ($)	30 sept. 2021 ($)	30 sept. 2020 ($)
Actif net à l'ouverture de la période[1)]	**12,41**	**10,50**	**10,11**	**12,48**	**11,08**	**10,38**
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,26	0,30	0,00	0,02	0,00	0,44
Total des charges	–	–	–	–	–	–
Gains (pertes) réalisés	0,01	(0,26)	(0,19)	(0,14)	0,10	–
Gains (pertes) latents	(0,69)	2,60	2,87	(3,19)	0,65	0,26
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2)]	**(0,42)**	**2,64**	**2,68**	**(3,31)**	**0,75**	**0,70**
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	(0,07)	–	–	–	–
Gains en capital	–	(0,01)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales[3)]	**–**	**(0,08)**	**–**	**–**	**–**	**–**
Actif net à la clôture de la période[4)]	**12,00**	**12,41**	**10,50**	**10,11**	**12,48**	**11,08**

Actions de série W – ratios et données supplémentaires[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de $)	8	8	183	1 378	127	1
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	1	1	17	136	10	1
Ratio des frais de gestion[5)]	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions[6)]	0,00 %	0,24 %	1,13 %	0,55 %	14,22 %	38162,52 %
Ratio des frais d'opérations[7)]	0,07 %	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,16 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille[8)]	2,23 %	2,35 %	4,74 %	11,53 %	10,02 %	9,49 %
Valeur liquidative par action	12,00	12,41	10,50	10,11	12,48	11,08

Notes explicatives

1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par action présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par action calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

b) Les dates d'entrée en activité des séries du Fonds, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Actions de série OPC	Août 2007
Actions de série F	Août 2007
Actions de série Q	Décembre 2012
Actions de série W	Mai 2018

2) L'actif net, les dividendes et les distributions sont fondés sur le nombre réel d'actions en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

3) Les dividendes et les distributions ont été versés en espèces ou réinvestis dans des actions additionnelles du Fonds, ou les deux.

4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture de la période.

5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries lancées au cours de la période est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

En raison des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent, le RFG est égal aux charges du Fonds attribuées à cette série, y compris les charges engagées indirectement par le Fonds pour ses placements dans le fonds sous-jacent, divisées par la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série du Fonds pour la période.

Le Fonds ne paie pas deux fois les frais de gestion applicables à la partie de son actif qu'il investit dans le fonds

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

sous-jacent. Par conséquent, PAGF renoncera aux frais de gestion payés par le fonds sous-jacent ou exigibles de celui-ci afin d'éviter la double facturation.

6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.

7) Le ratio des frais d'opérations (RFO) représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

   En raison des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent, le RFO est établi en fonction des commissions de courtage et autres coûts de transactions engagés par le Fonds, y compris les coûts indirectement engagés par le Fonds imputables à ses placements dans le fonds sous-jacent, divisés par la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds pour la période.

8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

   Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payables mensuellement. Les frais de gestion et de conseil relatifs aux actions de séries I, O, Q et W, le cas échéant, relèvent d'une entente directe entre le gestionnaire et les investisseurs et ne constituent pas des charges pour le Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des actions du Fonds ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

		En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement	
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Actions de série OPC	1,90 %	48,20 %	51,80 %
Actions de série F	0,90 %	–	100,00 %

Frais d'administration

PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus du Fonds. En contrepartie, des frais d'administration mensuels sont imputés aux actions de séries OPC, F, FV, I, T et V, le cas échéant, qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série au taux suivant :

	Taux annuels
Actions de série OPC	0,03 %
Actions de série F	0,02 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2025), le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

Actions de série OPC

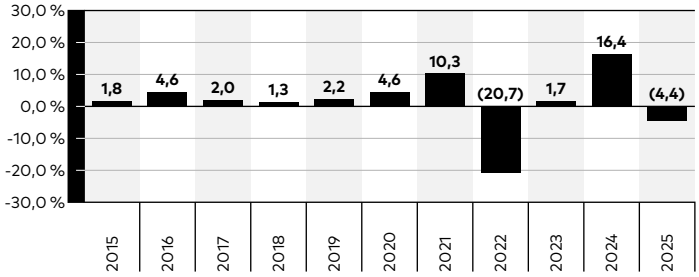

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF
(CATÉGORIE DU GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITÉE)

31 MARS 2025

Actions de série F

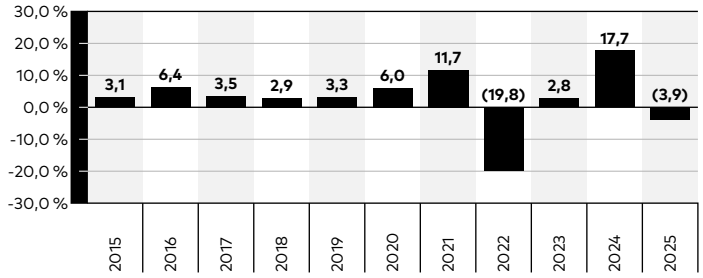

Actions de série Q

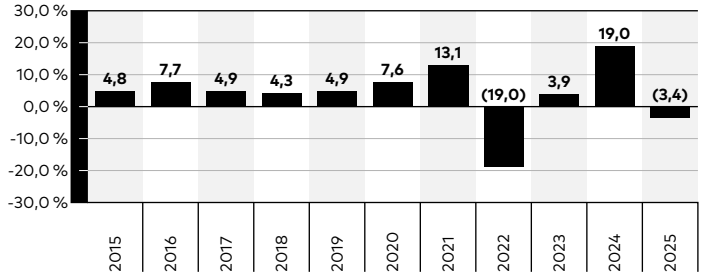

Actions de série W

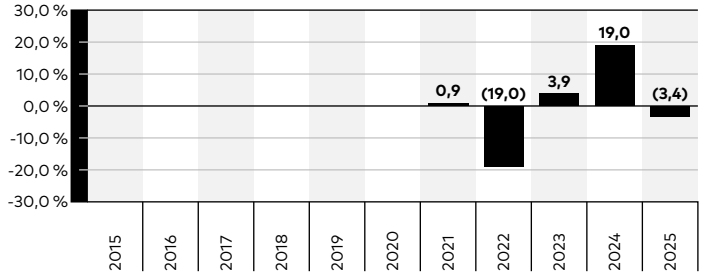

Le rendement pour 2021 correspond aux résultats de la période comprise entre le 12 juillet 2021 et le 30 septembre 2021.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2025

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du fonds sous-jacent, en pourcentage de la valeur liquidative du fonds sous-jacent, à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du fonds sous-jacent. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2025.

Le prospectus et d'autres renseignements sur le fonds sous-jacent sont disponibles sur le site www.sedarplus.ca.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	46,6
Canada	19,2
France	9,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Irlande	4,0
Allemagne	3,3
Suisse	2,6
Japon	2,0
Finlande	1,9
Royaume-Uni	1,8
Danemark	1,7
Italie	1,7
Suède	0,6
FNB – Titres internationaux	0,2
Contrats de change à terme	(0,2)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Obligations de sociétés	30,3
Industrie	19,5
Technologies de l'information	10,6
Services collectifs	7,0
Matériaux	6,1
Soins de santé	5,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Produits de première nécessité	4,2
Consommation discrétionnaire	2,7
Produits financiers	2,4
Énergie	2,3
Obligations à rendement élevé	2,2
Immobilier	1,3
Emprunts à terme	0,7
FNB – Actions internationales	0,2
Contrats de change à terme	(0,2)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	29,9
Actions internationales	21,1
Titres à revenu fixe américains	16,7
Actions canadiennes	10,9
Titres à revenu fixe canadiens	8,3
Titres à revenu fixe internationaux	8,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Contrats de change à terme	(0,2)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF
(CATÉGORIE DU GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITÉE)

31 MARS 2025

Portefeuille par notation††	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AA	(0,0)
A	20,3
BBB	12,4
BB	6,2
Non noté	4,3

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Ecolab Inc.	2,8
American Water Capital Corporation**	2,7
Kerry Group Financial Services Unlimited Company**	2,4
Dassault Systèmes SE**	2,4
Schneider Electric SE	2,3
Secure Waste Infrastructure Corporation	2,3
Amphenol Corporation	2,2
Danone SA	2,1
Ecolab Inc.**	2,1
Cummins Inc.**	2,1
Eli Lilly & Company	2,0
Compagnie de Saint-Gobain SA	1,9
Siemens Energy AG	1,8
Halma PLC	1,8
Brookfield Renewable Partners Limited Partnership	1,8
Sprouts Farmers Market Inc.	1,8
Brookfield Renewable Corporation	1,8
Xylem Inc.**	1,7
Quanta Services Inc.	1,7
Novonesis (Novozymes A/S)	1,7
Prysmian SpA	1,7
Metso Oyj	1,6
Kingspan Group PLC	1,6
Intact Corporation financière**	1,6

Au 31 mars 2025, la valeur liquidative totale du Fonds s'établissait à environ 27 485 000 $.

†† Les notations sont fournies par Standard & Poor's ou Dominion Bond Rating Service. Lorsqu'un titre a reçu plusieurs notes, la note la plus basse est retenue.

** Instruments de créance

Investis avec discipline

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.
CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.